

MOTION RELATIVE A LA GESTION DE L'EAU

Les membres de la Chambre d'agriculture de Lot-et-Garonne, **réunis en Session** à Agen le 12 mars 2019, sous la présidence de Serge Bousquet-Cassagne,

Considérant :

- l'importance vitale de l'eau pour tout un chacun dans un contexte environnemental que certains dramatisent à l'excès,
- la gabegie avérée dans la gestion de l'eau potable pour laquelle le Syndicat Eau 47 affirme qu'un mètre cube sur trois pompés est perdu dans les réseaux défectueux malgré 16 millions d'investissements entre 2015 et 2018,
- la sur-administration forcenée de l'État dans sa volonté d'encadrer à outrance la création de retenues collinaires,

Rappellent :

- que les besoins en eau pour irriguer nos cultures sont indiscutables,
- que nos demandes de création de retenues pour stocker l'eau de ruissellement l'hiver afin d'irriguer l'été sont également indiscutables,
- que le bon sens paysan, adossé au savoir-faire des professionnels de l'art, a permis de créer des retenues solides, fonctionnelles et durables sans jamais occasionner ne serait-ce que 10 % de pertes affichées sur les réseaux d'eau potable,

Demandent à l'État :

- de stopper son double discours et de faciliter les créations de retenues individuelles et collectives sans plus attendre en pratiquant une réelle politique de simplification administrative,
- de cesser de stigmatiser la profession agricole alors que c'est la catégorie socioprofessionnelle la plus à même de prouver son excellence en matière de gestion et d'économie d'eau,

Mandatent leur président pour porter ce dossier.

Fait à Agen, le 12 mars 2019

Le Président

Serge Bousquet-Cassagne